

Fiche de recommandation

Fixation de charges, charges en porte à faux Cloisons plaques épaisses et cloisons parements doubles BA13

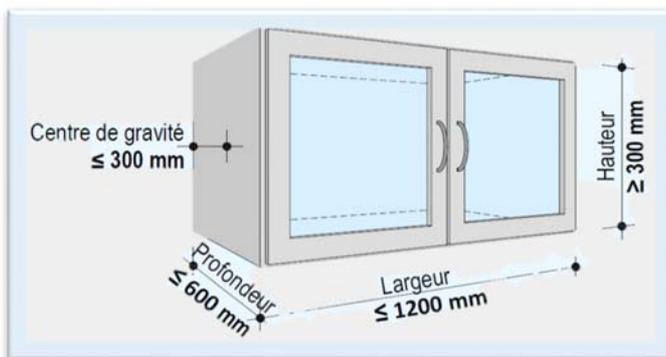
1. Généralités

Cette fiche de recommandation vise la fixation de charges et charges en porte à faux pour les cloisons avec plaques épaisses (BA18, BA25, BA18/900, BA18 Phonik, BA25 Phonik+) et les cloisons à parements doubles (ou plus) en BA13. Ces recommandations ne s'appliquent pas à une cloison répondant à des exigences feu. Cette fiche de recommandation est réalisée sur la base d'essais interne Knauf.

Les valeurs indiquées dans cette fiche peuvent différer des valeurs du DTU 25.41 pour différentes raisons :

- La partie du DTU 25.41 concernant les fixations dans les cloisons en plaques de plâtre n'a pas été revue depuis la 1ere rédaction.
- Les indications du DTU 25.41 visent particulièrement les cloisons en parements simples avec plaques BA13.

2. Charges en porte à faux

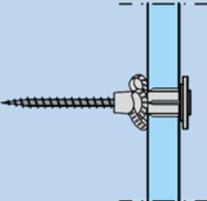
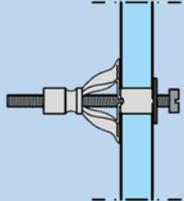


Armoire murale

- Prise en compte
 - o du bras de levier (hauteur de l'armoire ≥ 300 mm) ;
 - o de l'excentricité du centre de gravité (centre de gravité ≤ 300 mm ; profondeur de l'armoire ≤ 600 mm) ;
- La charge en porte à faux doit être fixée avec au minimum **2 points de fixation** ;
- La détermination du nombre de points de fixations se fait à l'aide des tableaux et abaques ci-dessous ;
- Knauf recommande une distance entre fixation ≥ 200 mm ;
- Pour un nombre d'armoire > 1 , la charge maximum est limitée à 120 kg pour 1 ml de cloison. Au-delà, une structure support indépendante est nécessaire.

3. Fixation de charges en porte à faux jusqu'à 70 daN/ml

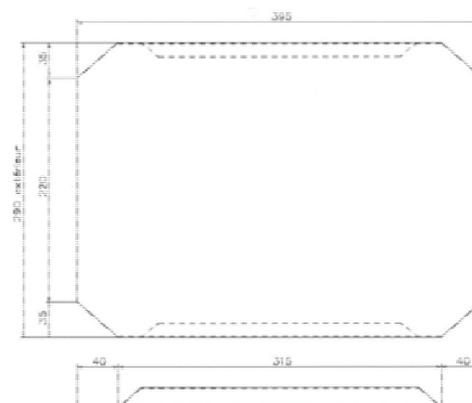
3.1. Fixation par chevilles

Epaisseur de plaques mm	Charge maximum dans la fixation [en kg]	
	Cheville plastique Ø 8mm ou 10mm 	Cheville métallique Vis M5 ou M6 
	kg	kg
12.5	25	30
15/18	30	35
2x 12.5	40	50
≥ 2x 12.5	45	55

3.2. Fixation avec vis TTPC

La mise en œuvre de la fixation avec vis TTPC se réalise avec la mise en place d'un **feuillard métallique de 10/10^e mm** d'épaisseur ou **support de charge** (existe en largeur 400, 600 et 900mm).

La charge maximum dans la fixation est alors de **50 kg/vis**.



3.3. Charge maximum admissible pour une armoire murale, selon la profondeur et la largeur.

Largeur armoire mm	Poids maximum de l'armoire [en kg]						
	Profondeur armoire mm						
	100	200	300	400	500	600	
400	43	40	37	34	31	28	
600	64.5	60	55.5	51	46.5	42	
800	86	80	74	68	62	56	
1000	107.5	100	92.5	85	77.5	70	
1200	129	120	111	102	93	84	

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

